



### L'édito

Chères Saint-Clairoises, chers Saint-Clairois,

Ce mois-ci je souhaite souligner les interventions financées et réalisées par la Communauté de Communes Eber cette année. Le service voirie doit gérer les demandes des 37 communes et nous avons bénéficié de leurs services pour la fin de l'aménagement de l'impasse Clarius (qui donne accès au Daxia), la construction d'un mur « montagne » rue de Sylvie (près du croisement avec la route de ST Prim), la création de 2 « Chaucidou », route de St Prim et rue du Balay. Il s'agit d'aménagements routiers matérialisant une voie centrale avec des abords réservés pour les piétons et les cyclistes. Lorsque la route est trop étroite pour accueillir 2 voies de circulation et des trottoirs, et qu'il serait difficile et pénalisant de passer la voie en sens unique, cela paraît une solution sécurisante pour les piétons, les cyclistes et les riverains. Le service Voirie d'Eber a également dû refaire les trottoirs de la rue M.Leclerc, qui se sont éboulés pendant les travaux du Syndicat des Eaux. D'autre part, les services de la CC travaillent avec la Commune pour limiter, à l'avenir, les

conséquences des fortes pluies (comme celles du 10 mai et du 6 juillet...) sur la voirie et chez les habitants.

De son côté, le SIE (Syndicat des Eaux St Prim, Chonas L'Amballan, St Clair) vient de terminer le changement de la colonne d'eau potable du Chemin de la Chapelle et celle de la rue M.Leclerc. Ce syndicat sera intégré, au 31 décembre 2021, à la Communauté de Communes, conformément à la Loi NOTRE.

Enfin, concernant les projets non gérés et non financés par la Commune, la résidence des Camélias, rue des Roches, créée par Habitat Dauphinois (avec le cabinet d'architecture EAD) qui comprend 15 logements sociaux est terminée et les locataires ont emménagé fin septembre. La commune continue de favoriser la construction de logements sociaux et cette résidence, à 2 minutes de la Gare, en fait partie.

Je souhaite rappeler, car cela est nécessaire, qu'en cas de litige avec un voisin, si la discussion n'aboutit pas, vous pouvez avoir

recours au conciliateur de justice. Si cela se révèle infructueux, vous devez saisir la justice, mais les services des avocats peuvent s'avérer onéreux. Dans tous les cas, **ni le Maire, ni la collectivité ne doivent intervenir dans un litige privé**. Ils assurent la sécurité des biens et personnes sur la voie publique, et la gestion des équipements publics...

Pour terminer je me réjouis, comme les membres du Comité des Fêtes, du succès du Salon du Bien-Etre car c'est le signe de la reprise des manifestations et de leur attente par la population. La pandémie n'est pas terminée (nous avons eu quelques cas positifs chez des enfants de l'Accro et toutes les procédures ont été strictement respectées) mais les précautions sanitaires nous permettent de moins en craindre les conséquences et de reprendre une vie « presque normale »...

Je vous souhaite un bon mois d'octobre et vous donne rendez-vous le mois prochain.

Le Maire, Olivier MERLIN.

**Retrouvez-nous sur le web !**

**Retrouvez toute l'actualité en détails sur le site de la ville**

@ : [www.st-clair-du-rhone](http://www.st-clair-du-rhone)

**L'actu en bref...**



### Contrôle des poteaux incendie :

Courant octobre et début novembre, la communauté de communes EBER va procéder au contrôle des poteaux incendie. Attention aux flaques d'eau imprévues sur les routes !

### Rappel sur les Sirènes SEVESO :

Le signal de la sirène PPI (Plan Particulier d'Intervention) est le seul signal qui nous impose de nous confiner et d'écouter les informations à la radio.

Ce signal sonore se compose d'une répétition de 3 sons modulés de 1min 41s, espacés de 30 secondes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur cette alerte et un exemple sonore de cette sirène sur <http://www.lesbonsreflexes.com/bassin/roussillon-saint-clair-du-rhone/>

Toutes les autres sirènes sont des alertes POI (Plan d'Opération Interne), comme celle que nous pouvons entendre tous les 1ers mercredi du mois à midi, et sont limitées à l'enceinte de l'usine uniquement.

Les prochaines permanences de la Mutuelle SOLIMUT auront lieu en mairie de 9h30 à 11h30, les jeudis : 25 octobre, 25 novembre et 23 décembre 2021.



### ATELIERS MEMOIRE EN EVEIL

Une nouvelle session d'ateliers « **Mémoire en éveil** » débutera le lundi 8 novembre 2021, salle de la Chapelle.

Ces ateliers s'adressent à tous les seniors de plus de 60 ans sans pathologie neuro-dégénérative .

Ils permettent d'améliorer votre capacité de mémorisation et de concentration avec des activités ludiques et dans une ambiance conviviale. Ils ont lieu une fois par semaine, le lundi après-midi de 14h à 15h30 et sont gratuits.

Du fait des nouvelles mesures sanitaires dû au Coronavirus , le masque et le lavage des mains est obligatoire ainsi que le pass sanitaire .

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le 06 26 26 66 42.

La CC Eber organise une **collecte exceptionnelle de l'amiante-ciment**, à la déchèterie de Sablons les 23 et 30 octobre 2021, **sur rendez-vous uniquement 04.74.29.31.15 ou ambassadeur@entrebievretrhone.fr**

Collecte exceptionnelle également de **pneus et radiographies argentiques**, réservée aux particuliers, à la déchèterie de St Clair du Rhône durant **tout le mois de novembre 2021**. En dehors de ces périodes, le dépôt de pneus et radiographies est interdit. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile lors de chaque passage en déchèteries de la CC EBER.

## Budget participatif : c'est vous qui avez la main !



Vous pouvez désormais choisir le projet que vous préférez pour votre zone. Pour faire votre choix, retrouvez-les en détails sur le site de la ville, et auprès de vos référents.

**COMMENT VOTER :** Différents moyens sont à votre disposition pour exprimer votre choix :

- Sur le site de la ville : [www.st-clair-du-rhone](http://www.st-clair-du-rhone)
- Dans la box de votre zone (demander un bulletin de vote à remplir auprès de vos référents de quartier)
- Des bulletins de vote et une urne sont aussi à votre disposition en mairie.

**Les votes sont ouverts jusqu'au 30 octobre.**



### ZONE 1

Vos référents : F. CALDERO, M GIOVANELLI, I JACQUEMIN, M LETOURNEUX, V OLOUSOUZIAN, A PELISSIER, V RICHARD

11	Parcours de saveurs	Planter des aromates (romarin, thym, Hélichryse, laurier sauce, sauge...) dans des jardinières et au pied des arbres Place du 8 mai.
12	Petite forêt des Chênes	Aménager un sentier serpentant dans la forêt avec quelques bancs pour la (re)découverte de ce lieu tout en respectant sa biodiversité.
13	Embellissement du Quartier	Création d'une rocaille paysagée et fleurie en intégrant l'ancienne fontaine au niveau de la plateforme des containers Pré Margot.

### ZONE 2

Vos référents : C CAUVIN, N CHOVIN FLAHAUT, J DEVAURAZ, M DURAND, M FERHAT, S GAUDET

Le projet présenté pour la zone 2 portant sur un aménagement de sécurité piéton ne peut pas concerner qu'une seule zone, mais le territoire entier. Il sera, par conséquent, généralisé à l'ensemble de la commune.

### ZONE 3

Vos référents : N BRUN, C GROS, S SOY

31	Jardin du souvenir : regards d'enfants	Créer un espace permettant des expositions sur le thème de l'histoire de France préparées par les enfants à proximité du Monument aux morts.
32	Hôtel à hirondelles	Faire revenir les hirondelles sur le territoire en implantant des "hôtels" qui leur permettent de nicher. L'hirondelle étant un prédateur naturel des moustiques, c'est également un moyen de lutte "écologique" pour en limiter la prolifération.

### ZONE 4

Vos référents : R VIGNE

Pas de propositions

### ZONE 5

Vos référents : M BREYSSE, C CHAILLOUX, B DOAT, F GARCIA, T NOUKRI, J PERRIER, M VIGNAL

51	Bois de Varambon	Amélioration du parcours "ex santé" du bois de Varambon. En faire un lieu ludique, de partage et d'échanges (nettoyage, information, espace pique nique, jeux en bois, instruments de musique)
52	Juke Box ambulante	Animation par la compagnie ARTIFLETTE: sono installée sur une remorque et tirée par un vélo dynamo
53	Voix et Percussions corporelles	Projet participatif de spectacle vivant avec les habitants organisé par la compagnie TEKLASH
54	Bar à jus	Animation par la compagnie ARTIFLETTE: extracteur de jus branché sur un vélo dynamo

La mairie remercie tous les acteurs ayant permis de développer ce dispositif : les référents de quartiers, les élus, ainsi que les agents municipaux. Pour que ce dispositif fonctionne et perdure, il ne tient qu'à vous de le faire vivre en votant massivement pour votre projet préféré dans votre zone !

## La police municipale vous informe

### CONDUCTEURS : Comportement au volant !

Aux abords des Ecoles : sécurité routière aux abords des écoles, la prudence est toujours de mise !

Nous devons tous être des exemples pour les enfants.

POUR RAPPEL : La vitesse est limitée à 30km/h aux abords des écoles, nombreux sont ceux qui l'ont oublié !

De manière générale :

Adaptez votre vitesse. Pour la sécurité de tous, de nouvelles rues sont passées à 30km/h sur la commune.

Respectez la réglementation :

- Route de St Prim
- Rue Maréchal Leclerc
- Une partie de la rue du Balay



Problème de stationnement :

- **Gare St-Clair/Les Roches** : privilégiez le parking rue Croix de l'écu, plutôt que d'être mal stationné au plus près de la gare. Plusieurs véhicules ont déjà été sanctionnés !
- **Centre village** : l'arrêt de Bus est exclusivement réservé aux bus ! Il est donc formellement interdit d'y stationner.

Notre comportement au volant peut entraîner de graves conséquences, des accidents pourraient se produire à cause d'un mauvais stationnement ou d'une vitesse non-adaptée.

## Santé - Social



### Vaccination COVID : 3ème injection

Face à la recrudescence de la covid 19 et notamment au variant Delta, le gouvernement français a décidé de lancer une campagne de rappel pour une 3<sup>e</sup> dose de vaccin chez les plus de 65 ans et les personnes le plus à risque de formes graves de la covid 19.

La Direction Générale de la Santé dans une note transmise aux professionnels de santé indique que les personnes ayant reçu un schéma vaccinal à 2 doses doivent recevoir leur dose de rappel (ou 3<sup>e</sup> dose) à partir de 6 mois après la 2<sup>ème</sup> dose.

Une grande majorité de saint clairois étant vaccinée, nous vous informons que la prise de rendez-vous au centre de vaccination de Condrieu pour la 3<sup>e</sup> dose est ouverte.

Vous pouvez prendre attache avec Mme EPARVIER en Mairie de Saint Clair du Rhône pour vous faire inscrire au 06.19.43.60.56 ou sur doctolib.

## Quelques nouvelles de nos Associations

L'École de rugby du RCR a rempli toutes les conditions nécessaires pour renouveler sur 4 ans sa Labellisation de la FFR (Fédération Française de Rugby), gage de qualité pour l'école de Rugby, avec un cahier des charges strict et des engagements sur ses capacités à accueillir et enseigner ce sport aux enfants à partir de 4 ans (Baby Rugby). Le RCR possède une équipe d'éducateurs formée et brevetée par la fédération pour encadrer tous ces

jeunes qui viennent pour découvrir et partager de bons moments autour du Ballon Ovale au Stade de Varambon. Après la belle prestation des féminines aux derniers JO de Tokyo, l'EDR a créé cette saison son équipe fille. Vous pourrez trouver tous les renseignements sur le site internet du Club <https://rcr.clubeo.com/> et nous rejoindre.



La participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Plus de 5700 communes, dont 35 en Isère, l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

Notre commune sera la première, sur le secteur Viennois, à tester ce dispositif !

### COMMENT ÇA S'ORGANISE ?



Des citoyens référents sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. Une réunion d'information publique en présence de la gendarmerie aura lieu à cet effet :

**JEUDI 21 OCTOBRE - 18H30 salle de la Chapelle de Glay**

**Soyez acteur de votre sécurité dans votre quartier, venez nombreux pour enrichir les échanges.**

## Environnement



### Moustiques tigres, mais que fait la commune ?

De nombreuses démarches ont été entreprises, notamment la sollicitation pour des aides auprès des organismes de l'état en charge de la surveillance et la lutte antivectorielle du moustique tigre (ARS, Département et EID), ainsi que la prise de contact avec les référents de 2 villes « pilotes » sur des systèmes de piégeage des moustiques tigres : Aix les Bains (mise à disposition de pièges directement aux habitants) et de Hyères (mise en place de bornes dans la ville). Le bilan de ces échanges est proposé sur le site de la ville et sera à l'ordre du jour de la prochaine commission environnement.

**Les moustiques ne connaissent pas les limites du domaine privé ou public**

**Pour rappel**, 80% des gîtes larvaires se trouvent concentrés autour de l'habitat individuel. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. Fût, bidon, cuvette, jouet, un petit bouchon suffit pour générer un gîte larvaire, partout il faut supprimer les eaux stagnantes. Alors, soyez secs avec les moustiques !

Une méthode naturelle, peu coûteuse et qui a fait ses preuves ! Le café moulu les incommode et les fait fuir !

Pour les éloigner naturellement, du café moulu, peu importe la marque, fera l'affaire. Il suffit de prendre un récipient qui supporte la chaleur et de verser le café moulu dedans. Faire brûler le tout dans un endroit ventilé. Cela marche aussi avec du marc de café sec. »

## L'agenda



### SAMEDI 16 Oct 2021 : **CONCERT Groupe MONADA** 20h00 Salle de Spectacles Mairie de St Clair du Rhône.

Duo MONADA Globe-trotters, elles sont riches de multiples cultures. "L'une à la guitare, l'autre au piano, et toutes deux une voix à couper le souffle" De leur univers métissé, sort un 1er album en mars 2018, auteures, compositrices, interprètes, elles nous servent un même désir d'expression libre et vivace, et reprennent des titres avec bonheur, se lançant des défis, concours, hommages, scène du théâtre antique, ou premières partie de vedettes. La trêve Covid a été consacrée au travail de composition, de résidences et à étoffer le groupe avec de talentueux musiciens.

Ayant apprécié le public St Clairais à leurs débuts, Mona et Nada nous font le plaisir de revenir partager leurs émotions. **Première partie assurée par Anthony alias "CECIL"** Il nous ravira de ses compos et reprises interprétées avec une sensibilité à fleur de peau.

Organisé par la **Commission Loisirs et Culture**

Contact: V. Bruzzese

Réservation : 06 52 90 30 31

Mail: [vielocale.stclair@gmail.com](mailto:vielocale.stclair@gmail.com) ou mairie 04 74 56 43 15

Tarif : 8€, Réduit 6€ pour les moins de 12 ans - Accès PMR

Pass Sanitaire obligatoire.

**Vide grenier** organisé par l'association « **les GIRL POWER** » qui participeront au **4L trophy 2022**, pour venir en aide aux enfants du désert.

**Dimanche 17 octobre 2021 de 8h00 à 18h00** Espace Jean Fournet. Ouverture exposants dès 6h30.

5€ le mètre. Renseignement et réservation au 06.29.23.10.07 ou par mail [cloe.manon4L@gmail.com](mailto:cloe.manon4L@gmail.com)

Entrée Gratuite, Pass sanitaire et masques obligatoires à l'intérieur, masques obligatoires en extérieur.

Retrouvez-les sur les réseaux **Facebook et/ou Instagram "les girl power en 4L"**.

### **FESTIVAL JEUNE PUBLIC 2021 Proposé par TEC**

Renseignements et réservations : 04 74 29 45 26

<https://www.travailetculture.com/>

**DIMANCHE 24 OCTOBRE, La caravane dans la cour de l'école de Glay :**

- **Théâtre « Gaïa » / Le camion à histoire** par *Lardenois et Cie*. Dès 4 ans – 40 min - Séances à 11h, 15h et 17h.
- **Spectacle « Bamboche »** – *Compagnie La Remueuse*  
Clowns et marionnettes bricolés – dès 3 ans – 45 min  
Séances : 14h et 16h.

**MERCREDI 27 OCTOBRE – salle de spectacle, Mairie**

- **Théâtre musical « Le voyage d'Ulysse »**  
Dès 6 ans – durée 1h par la « *Compagnie du Vieux Singe* ». Séances à 10h à 14h30.

### **Spectacle de marionnettes.**

« *Guignol et le lion Simba* »

**Mercredi 20 octobre -15h Foyer Georges Némoz.**

Tarif 8h

Pass sanitaire et masques obligatoires.

Rens : 06.11.20.03.43

<https://www.guignolrhonealpes.fr/>



### **Concours de belote dimanche 7 novembre**, salle polyvalente Espace Jean Fournet.

Inscriptions 13h30, début du concours 14h

14 € par équipe, toutes les équipes sont primées.

Lots : Volaille fermière, terrines, vin

Renseignements Comité des Fêtes : 07 82 89 19 50 -

<https://www.facebook.com/stclairdurhone/>



## Libre expression

Par la liste « **Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône** » M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



**Vivre en Harmonie  
à Saint Clair du Rhône**



[vivreenharmonie2020@gmail.com](mailto:vivreenharmonie2020@gmail.com)